

CMH INPH SNAM-HP CPH

COMMUNIQUE DU 5 OCTOBRE

Constatant la dégradation de l'état de santé de l'hôpital public qui se manifeste

- par des difficultés croissantes d'accès aux soins,
- une remise en cause de certaines de ses missions dont la permanence des soins,
- la fracture médicale qui marginalise la place le rôle des médecins à l'hôpital provoquant un reflux des recrutements vers l'exercice privé lucratif,

les représentants de la communauté médicale prescrivent à Madame Roselyne Bachelot-Narquin et aux Pouvoirs Publics une ordonnance médicale pour les 18 mois à venir :

- 1) assurer un financement des hôpitaux publics à hauteur de leurs missions et notamment la fin de la baisse régulière et dissimulée des tarifs,
- 2) abroger le décret sur les CME qui renvoie la communauté médicale à un rôle d'effecteur de soins administrés,
- 3) entreprendre immédiatement la promotion et la modernisation des recrutements médicaux à l'hôpital. En particulier le traitement administratif imposé par le décret statutaire du 30 septembre 2010 doit être interrompu immédiatement
- 4) respecter les engagements pris par la signature d'accords nationaux notamment sur l'IRCANTEC, les comptes épargne temps, la mise en place d'une retraite sur la part hospitalière des HU.
- 5) agir dans le cadre d'un dialogue social rénové.

Afin de mettre en œuvre cette prescription médicale les organisations syndicales représentant la communauté médicale se rendront le 19 octobre au ministère de la santé pour demander à rencontrer la ministre de la santé au décours de la journée d'action et de mobilisation qu'ils organisent ce jour là.